

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation
Band: 2 (1873)
Heft: 10

Rubrik: Chronique

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CHRONIQUE.

—

FRIBOURG. — Le Conseil d'Etat a fait les mutations suivantes dans le personnel enseignant pendant le mois de septembre :

MM. Monney, Pierre, à Berlens.

Robadey, Alfred, à Bulle.

M^{lle} Pégaitaz, Joséphine, à la nouvelle école enfantine de Vuadens.

Pégaitaz, Eugénie, à l'école des filles de la même commune.

M. Débieux, Etienne, à Neirivue.

M^{lle} Brugger, Marie, aux écoles primaires des filles de la ville de Fribourg.

MM. Andres, Jean, à l'école supérieure de Salvagny.

Bovet, Pierre, à Châtel et Crésuz.

Confirmations.

MM. Magne, Joseph, à Montet (Glâne).

M^{lle} Cheseaux, Joséphine, à Esmonts.

MM. Flückiger, à Morat.

Russillon, à Meyriez.

Crétin, Albert, à Villarlod et Rueyres-St-Laurent.

— On remarquait dernièrement, à la salle de tableaux de notre musée, plusieurs dessins et tableaux nouveaux qui attireraient vivement la curiosité des visiteurs. Ces œuvres d'art portaient un nom bien connu de nos instituteurs, celui de M. J. Reichlen, ancien professeur à l'Ecole normale d'Hauterive et élève de l'école des beaux-arts de Stuttgart. L'un de ces tableaux a été donné par l'auteur au musée. Cette petite exposition nous a fait concevoir les plus belles espérances sur l'avenir du jeune artiste qui a consacré ses débuts à la formation de plusieurs instituteurs. — On sera heureux d'apprendre que M. Reichlen a été nommé de nouveau professeur à Hauterive.

— La Direction de l'Instruction publique a publié un rapport sur la conférence des Inspecteurs scolaires qui eut lieu le 25 juin sous la présidence de M. Schaller. Voici les questions dont la conférence eut à s'occuper :

1° Application de la loi du 27 novembre 1872, en ce qui concerne le supplément de l'Etat prévu à l'art. 9.

2° Moyens de rendre fructueuses les conférences d'instituteurs.

3° Moyens de recruter des élèves capables à l'Ecole normale d'Hauterive, ainsi que pour les contrées qui ne peuvent pas profiter de l'enseignement donné à Hauterive.

4° Propositions à faire à la Direction pour le choix des instituteurs appelés aux cours de répétitions.

5° Comment doit-on régler et surveiller les cours d'adultes ou de perfectionnement.

— La rentrée de l'Ecole normale d'Hauterive est fixée au 4 novembre : les examens d'admission auront lieu ce même jour dans la matinée. Le personnel enseignant se compose actuellement de MM. Gillet, Directeur-Econome; Horner, aumônier; Progin, ancien instituteur de Neirivue, professeur; Schrieber, professeur de musique; Reichlen, professeur et surveillant. Les demandes d'admission doivent être adressées à M. le Directeur Gillet, au Pasquier.

— L'établissement d'Hauterive est actuellement occupé par 19 instituteurs du district allemand, lesquels passent un cours de répétition sous la direction de MM. Tschopp, Kohler, professeurs au collège, et M. Zurkinden, professeur à l'Ecole secondaire de Guin. Ces instituteurs paraissent laborieux, tranquilles, respectueux envers leurs maîtres et animés du meilleur esprit.

VALAIS. — Nous avons le regret de devoir rappeler le nom du patriote Bruttin (de celui qui relègue son canton à la queue de la Confédération) pour dire simplement qu'il n'enseigne pas l'histoire ainsi qu'un de nos derniers articles le laissait supposer.



INTÉRÊTS DE LA SOCIÉTÉ.



Dans sa séance du 2 octobre, le Comité a ratifié les comptes concernant l'Assemblée du 5 août et il a fait choix des questions suivantes qui devront être traitées dans les conférences des instituteurs :

1^{re} question. — Que peut et doit faire l'instituteur pour le développement du cœur chez ses élèves ?

2^e Les cahiers de Zæhringer, dernière édition, conviennent-ils, tels qu'ils sont, pour l'enseignement du calcul dans les écoles de la campagne; y aurait-il des modifications à y introduire ?

3^e Quelle est l'opinion des instituteurs sur les tâches journalières des élèves, à la maison, et en quoi doivent-elles consister ?

